



Vous recevrez bientôt un traitement de cryoablation. Cette fiche décrit en quoi il consiste et vous rappelle quoi faire pour que tout se passe bien.

En quoi consiste ce traitement?

C'est un traitement qui utilise le froid (la congélation) pour éliminer des tissus. Le plus souvent, on y a recours pour enlever une tumeur ou une malformation dans un vaisseau sanguin.

Il s'agit d'entrer une aiguille très fine dans la tumeur ou le vaisseau. Un gaz circule dans l'aiguille et rend son bout très froid. Un glaçon se forme alors et détruit les tissus visés.

Quel est son principal avantage?

Il permet de traiter sans avoir à opérer, en touchant le moins possible les tissus autour.

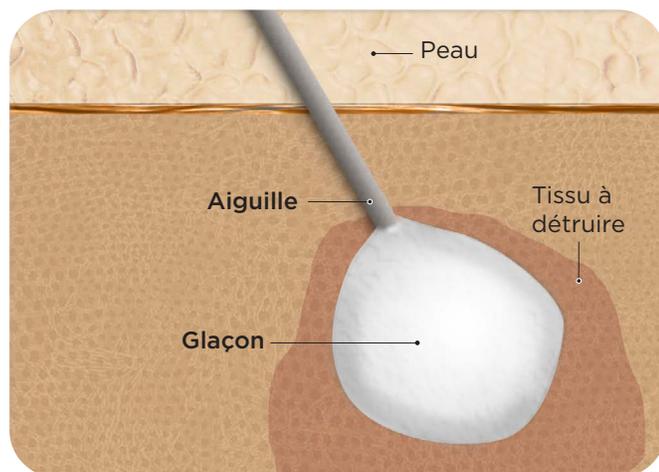
Y a-t-il des risques?

La cryoablation ne pose en général pas de risque. Mais on doit parfois la refaire s'il reste des tissus à détruire.

Que dois-je faire pour me préparer?

- > Vous ne devez pas prendre d'aspirine ou d'anti-inflammatoires les jours avant le traitement. **On vous dira par téléphone à quel moment arrêter d'en prendre et s'il y a d'autres médicaments à éviter.**
- > Vous ne devez **pas boire et ne pas manger à partir de minuit la veille** du traitement. Cependant, si vous devez prendre des médicaments (et qu'on vous a permis de le faire), vous pouvez le faire avec un peu d'eau.
- > Si vous fumez, il est conseillé d'arrêter de 7 à 10 jours avant le traitement. Sinon, diminuez le plus possible. Le tabagisme ralentit la cicatrisation des plaies et augmente le risque de problèmes respiratoires après le traitement. Pour des conseils, lire notre fiche santé [***Cesser de fumer avant mon opération.***](#)

La cryoablation percutanée



Comment se déroule le traitement ?

- > Il se fait le plus souvent sous anesthésie générale (on vous endort).
- > À l'aide d'une ou de quelques aiguilles, le radiologiste détruit les tissus visés. Il est assisté par des technologues en imagerie médicale, qui observent l'intérieur du corps en utilisant le scan (tomodensitométrie) ou l'échographie. Ainsi, les aiguilles touchent seulement les tissus à détruire, avec une parfaite précision.
- > Après le traitement, on vous amène dans la salle de réveil. Vous y restez le temps d'être bien éveillé.
- > Les seules traces du traitement seront de **petites cicatrices** d'aiguilles sur votre peau.

Aurai-je des effets secondaires ?

- > Les plus fréquents sont un mal de cœur (nausée) le soir du traitement et un manque d'appétit pendant quelques jours.
- > Vous pourriez ressentir un peu de douleur. Un antidouleur comme l'acétaminophène (par exemple, du Tylenol) permet d'habitude de la soulager. Au besoin, des antidouleurs plus puissants vous seront prescrits.

Quand pourrai-je quitter l'hôpital ?

Vous aurez votre congé le soir même ou le lendemain matin.

Vous n'avez pas le droit de conduire avant le lendemain de votre départ de l'hôpital. En effet, vous serez sous l'effet d'un médicament qui cause de la somnolence (un sédatif).

Prévoyez qu'un proche vous ramène à la maison.

Si personne n'est disponible, vous pouvez prendre un taxi, mais n'utilisez pas le transport en commun.

Y a-t-il des précautions à prendre APRÈS le traitement ?

Oui, lisez à ce sujet la fiche [Retour à la maison après une cryoablation percutanée](#).

Quel sera le suivi ?

Dans les semaines qui suivent, vous devrez passer un examen d'imagerie (scan ou IRM). Le département de radiologie vous contactera pour fixer un rendez-vous. Il s'agit de vérifier que le traitement a été efficace.



Que faire si je dois déplacer mon rendez-vous ?

Appelez au Département de radiologie :
☎ 514 890-8450

À qui poser mes questions ?

Vous pouvez appeler l'infirmier du Département de radiologie du lundi au vendredi de 8 h à 16 h. En dehors de ces heures, veuillez laisser un message.

☎ 514 890-8000, poste _____



RESSOURCES UTILES

Il existe d'autres fiches santé produites par le CHUM. Demandez lesquelles pourraient vous convenir.



Vous pouvez aussi les consulter directement sur notre site chumontreal.qc.ca/fiches-sante

Le contenu de ce document ne remplace d'aucune façon les recommandations faites, les diagnostics posés ou les traitements suggérés par votre professionnel de la santé.

Pour en savoir plus sur le Centre hospitalier de l'Université de Montréal
chumontreal.qc.ca